

SudRail

RENDEZ VOUS LE 7 DÉCEMBRE POUR NOS SALAIRES ! Ils ne lâcheront rien, il faudra le prendre !

C'est nous qui produisons !

Exigeons une juste part de notre travail !

Les mobilisations des cheminot-e-s ont permis d'obtenir une autre négociation salariale qui se tiendra le 7 décembre, SUD-Rail sera présent pour revendiquer pour tous les cheminot -e-s ! Pour les statutaires et aussi pour les contractuel-le-s..., nous exigerons 400€ par mois. C'est possible, encore plus quand l'entreprise va annoncer près de 3 milliards de bénéfices pour 2022 !

A SUD-Rail, nous avons fait le choix d'être aux côtés de tous les cheminot-e-s et plus nous sortirons renforcés des élections, plus nous pourrons peser pour faire aboutir leurs revendications !

Des négociations sous la pression, une condition pour gagner sur nos salaires !

On s'en rend bien compte quand on tire le bilan des actions menées, ce sont bien les mobilisations les plus unitaires possibles qui font la différence quand il s'agit de rémunération. Fort de ce constat et malgré nos différences revendicatives, SUD-Rail s'engage avec la CGT et la CFDT pour mettre ces négociations salariales du 7 décembre sous la pression des grévistes ! Plus nous serons nombreux en grève sur le préavis unitaire, plus nous serons renforcés pour exiger notre dû !



REVALORISATIONS
SALARIALES
400 €
m i n i m u m
par agent

**La somme uniforme, une
nécessité de justice sociale !**

SUD-Rail revendique depuis toujours des augmentations en somme uniforme. En effet, les augmentations en pourcentage, avantagent les plus hauts salaires. Un pourcentage égal appliqué sur un salaire élevé se traduit par une augmentation en euros bien plus importante que pour un salaire moins élevé. Une augmentation en somme uniforme est donc plus juste pour les salaires des agents de la production !

Pour nos salaires, SUD-Rail revendique :

- Un salaire d'embauche à 1800€ net par l'intermédiaire d'une refonte complète de la grille.
- Une augmentation générale des salaires en somme uniforme de 400€ par agent.
- La fin de la hiérarchisation des éléments liés aux sujétions et l'alignement sur le taux le plus élevé pour tous : primes, indemnités, gratifications, allocations...
- Un véritable 13^{ème} mois pour tous les contractuel-le-s.
- Une revalorisation de tous les éléments variables de solde a minima à hauteur de l'inflation !
- La revalorisation des primes de travail et de traction et leur intégration dans le traitement pour en bénéficier lors des absences !
- Une augmentation substantielle de l'indemnité de résidence et des indemnités télétravail pour suivre les augmentations des coûts du logement !
- Une PR automatique tous les 3 ans pour coller à l'ancienneté de branche.

Du 17 au 24 novembre 2022

DANS MON CSE

JE VOTE

Solidaires
SudRail